Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 044-214401234-20261020-DEL_56_2026-DE

MAIRIE PIERRIC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Le 20 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Florent COUTANT, Maire, suivant convocation transmise le mercredi 14 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : COUTANT Florent, GARÇON Vincent, PLANTARD Fabrice, HERVÉ Manuella, MORRA QUÉREAU Angélina, GARÇON Olivier, HALLET Xavier, HAUBOIS Carole, LEFEUVRE Éric, LEPAROUX Sonia, LODDÉ Cathy, MARTIN Loïc, VEILLARD Anne-Marie
Excusé ayant donné procuration : MOREAU Sabrina à HAUBOIS Carole
Absents : DUBOURG Fabien

Secrétaire de séance : LODDÉ Cathy

2026-056 - ADHÉSION CAUE

Rapporteur : GARÇON Vincent

Le CAUE se propose de nous accompagner et nous conseiller en amont de nos projets d'urbanisme, de paysage, d'architecture et de patrimoine. www.caue44.com

Il a à cœur de répondre à nos questionnements, à travers **4 thématiques** qui guideront nos actions :

- Comment créer des **LIEUX COMMUNS** qui renforceront le **LIEN SOCIAL** ?
- Comment ménager **LE VIVANT** dans vos **AMÉNAGEMENTS** ?
- Comment agir pour favoriser la **QUALITÉ de L'HABITAT** ?
- Comment tirer parti des **POTENTIELS de votre TERRITOIRE** ?

Ils se déplacent chez vous pour nous proposer des conseils gratuits, des formations et ateliers adaptés à vos problématiques, des rencontres-débats pour nous et nos habitants, des visites de réalisations, des expositions itinérantes, etc.

Pour 2026, l'adhésion s'élèverait à 288 € (non proratisable). Ainsi, arrivant en fin d'année, il est souhaitable de différer notre adhésion à 2027.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 044-214401234-20261020-DEL_56_2026-DE

Le conseil municipal, considérant les projets à venir sur ce mandat

- décide l'adhésion à compter dui 1er janvier 2027 au CAUE de Loire-Atlantique,
- demande l'inscription de cette dépense au budget 2027 et suivants,
- charge M. le Maire de notifier au CAUE cette décision et de prendre toute mesure nécessaire à l'application de cette délibération.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 20 octobre 2026

La présidence de séance,
Florent COUTANT, Maire

Le secrétariat de séance,
Cathy LODDÉ

MAIRIE de PIERRIC
44 (Loire-Atlantique)